

**nwmo**

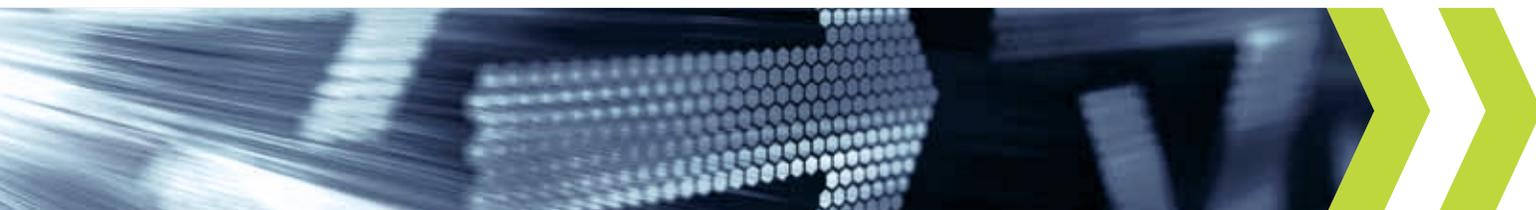
NUCLEAR WASTE  
MANAGEMENT  
ORGANIZATION

SOCIÉTÉ DE GESTION  
DES DÉCHETS  
NUCLÉAIRES

# Mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive 2013 à 2017

Ce qu'on nous a dit – Commentaires reçus  
concernant le *PLAN PRÉLIMINAIRE*

MARS 2013



# Introduction

Chaque année depuis 2007, l'année où le gouvernement du Canada a adopté la Gestion adaptative progressive comme approche pour la gestion à long terme sûre du combustible nucléaire irradié canadien, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) publie un plan stratégique quinquennal. Intitulé, *Mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive*, ce Plan décrit comment la SGDN entend mettre en oeuvre la Gestion adaptative progressive au cours de la période de planification visée. La SGDN invite tous les particuliers et les groupes intéressés à participer à la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. Pour favoriser l'examen du plan et la réception de commentaires, la SGDN le distribue par la poste à 2500 particuliers et organisations ayant exprimé leur intérêt par le passé et l'affiche sur son site Web, accompagné d'une invitation à présenter des commentaires via une soumission, une lettre, un sondage Web ou un formulaire de commentaires.

Le présent document a pour objet de faire état des commentaires reçus de la part de plus de 45 particuliers et groupes sur le plus récent Plan stratégique de la SGDN, *Mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive 2013 à 2017 (Version préliminaire pour examen public)* et de décrire la façon dont la SGDN donnera suite à ces commentaires.

Cinq questions ont été considérées dans le cadre de l'examen du Plan stratégique :

1. Le Plan préliminaire est articulé selon sept objectifs stratégiques. Les objectifs que nous avons définis sont-ils appropriés? Avons-nous omis des éléments importants?
2. Le Plan préliminaire décrit des activités que nous nous proposons d'entreprendre pour atteindre ces objectifs. Avons-nous décrit les activités appropriées?
3. Le Plan préliminaire est destiné à anticiper les défis à venir et à planifier pour répondre à ces défis. Au cours des cinq prochaines années, quels sont les principaux défis qui doivent être abordés?
4. La SGDN, que devra-t-elle mettre en place pour répondre à ces défis?
5. Avez-vous d'autres commentaires, questions ou suggestions?

La SGDN est très reconnaissante des commentaires et des suggestions qui lui sont faits concernant ses programmes de travaux et ses plans. Nous continuerons de tenir compte de vos idées dans notre mise en oeuvre du plan canadien de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié.

# Sommaire des principaux remaniements

Les commentaires reçus sur les objectifs stratégiques de la SGDN ont été généralement positifs et la plupart des répondants ont jugé que les objectifs et les activités correspondantes étaient appropriés. Un certain nombre de défis clés pour les années qui viennent ont été portés à notre attention par les personnes qui nous ont donné leur avis; leurs commentaires nous ont été très utiles pour guider notre révision de ce Plan préliminaire.

Le tableau qui suit présente de façon succincte les principaux remaniements apportés au Plan préliminaire compte tenu des commentaires reçus et des plus récents travaux effectués par la SGDN. Les commentaires et les suggestions se rapportant aux défis à venir seront résumés et examinés plus loin dans ce document.

Numéro de la page (Version révisée du Plan de mise en oeuvre)	Commentaires reçus et remaniements apportés
Page 1	<p>Le texte a été remanié pour tenir compte du fait qu'il ne s'agit plus d'une version préliminaire pour examen public, mais plutôt d'un document révisé à la lumière des commentaires reçus. Ce document constituera le plan de travail officiel.</p>
Page 2	<p><b>On a suggéré que la conformité aux normes réglementaires fédérales et provinciales soit décrite de façon plus explicite.</b></p> <p>Le texte a été modifié pour inclure des références plus complètes.</p>
Page 4	<p><b>Bien que le Rapport annuel de la SGDN fasse état des progrès accomplis par l'organisation dans la mise en oeuvre de son plan de travail, on a suggéré que la SGDN publie, à des fins d'information, un compte rendu sommaire des progrès enregistrés au cours de l'année précédente concernant l'atteinte des sept objectifs stratégiques du Plan de mise en oeuvre.</b></p> <p>Des informations supplémentaires ont été ajoutées pour faire état, de manière sommaire, des progrès accomplis au cours de l'année précédente. Ces informations sont présentées sous la forme d'un tableau qui résume l'état des faits décrit dans le Rapport annuel. Le lecteur du Plan de mise en oeuvre est invité à examiner le Rapport annuel pour en savoir plus sur la question.</p>
Page 6	<p><b>On a suggéré que le texte présenté sur cette page se rapportant à l'encadrement réglementaire à laquelle est assujettie la Gestion adaptative progressive soit clarifié.</b></p> <p>Des révisions ont été apportées afin de décrire avec plus de précision l'encadrement réglementaire exercée en commun par la Commission canadienne de sûreté nucléaire et Transports Canada. Le texte a aussi été simplifié de manière à ne faire référence qu'aux exigences réglementaires afin de mieux refléter le titre de la page. La SGDN s'engage toutefois à satisfaire aux exigences des autres programmes tels que le <i>CBRNE</i> et le <i>Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire</i>, même si la référence à ces programmes est retirée de cette section.</p>

Page 10

Révisions précises suggérées :

Les activités continues d'apprentissage et de recherche ont pour but d'aider à peaufiner la conception de la Gestion adaptative progressive et à en démontrer certains aspects, notamment la composition des matériaux de scellement du dépôt. Le texte a été modifié pour clarifier le fait que, bien que l'argile de bentonite constitue le matériau de scellement cité dans la conception de référence actuelle, des travaux se poursuivent pour confirmer les matériaux qui seront ultimement employés pour sceller le dépôt.

Le seul but de la Gestion adaptative progressive est la gestion du combustible nucléaire irradié produit au Canada. En réponse à une suggestion, un rappel de cet engagement a été ajouté sur cette page afin de mentionner qu'aucun déchet étranger ne sera stocké dans l'installation.

La SGDN continue de recevoir des suggestions sur la manière dont les rôles et les responsabilités relatifs à la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié et à la mise en oeuvre du projet pourraient être précisés davantage. Des remaniements ont été apportés au texte de cette page concernant le transport du combustible nucléaire irradié afin d'en clarifier la description.

Page 11

**On a suggéré que la référence sur cette page à l'Étape 4 du processus de sélection d'un site portait à confusion parce que le processus de sélection d'un site n'avait pas été préalablement mentionné en détail dans le document.**

Texte remanié pour atténuer le risque de confusion.

Page 15

**On a suggéré à la SGDN d'expliquer davantage pourquoi il était important de consulter en particulier les peuples autochtones.**

Le texte en haut de la page 15 a été remanié pour préciser davantage l'engagement de la SGDN à faire participer les peuples autochtones concernant la mise en oeuvre du plan canadien.

**On a suggéré que le fait de tenir au courant les propriétaires de déchets sur les progrès de la mise en oeuvre du plan canadien pour leur permettre d'aligner leurs stratégies de gestion du combustible irradié avec la mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive constituait une activité importante et qu'elle devrait faire partie des activités énumérées.**

La liste des activités proposée a été révisée.

Page 16

**On a suggéré que le fait de faire référence à la « science occidentale » en comparaison avec le savoir traditionnel autochtone que la SGDN travaille à inclure dans ses activités n'était pas utile et était même inapproprié, étant donné que la science moderne n'appartenait pas en propre à la culture occidentale.**

La SGDN continue d'essayer d'apprendre à intégrer le savoir traditionnel autochtone à ses activités. Le texte a été remanié pour tenir compte de cette suggestion.

Page 18

**Des modifications précises ont été suggérées concernant la description de l'Étape 7 afin d'en améliorer la clarté.**

La SGDN continue de recevoir des suggestions sur la façon de décrire plus clairement les diverses étapes du processus de sélection d'un site. Pour tenir compte des suggestions, des remaniements ont été apportés au texte pour en améliorer la clarté.

Page 19

**On a suggéré qu'il soit fait plus explicitement référence aux travaux réalisés pour évaluer les aspects liés à la sûreté des eaux souterraines dans le plan.**

Les travaux que mène la SGDN pour garantir la sécurité et la protection de la population et de l'environnement incluent la conception du dépôt et l'utilisation de barrières multiples destinées à confiner le combustible nucléaire irradié et à l'isoler des eaux souterraines. Le texte a été remanié pour mieux refléter l'importance que revêtent les eaux souterraines dans les travaux réalisés par la SGDN.

**On a suggéré que le passage sur le transport peut conduire le lecteur à croire de façon erronée que le choix d'un itinéraire sûr constituait la seule exigence devant être satisfaite pour assurer la sûreté du site, alors qu'en réalité, plusieurs autres exigences doivent être satisfaites.**

Le texte a été remanié.

Page 20

**On a suggéré à la SGDN de mieux décrire les défis qui se poseront concernant les efforts de sensibilisation et d'information et le fait d'avoir à trouver une collectivité hôte informée et consentante.**

Le texte a été remanié pour mieux expliquer les défis qui se posent dans ce domaine.

Page 23

**On a suggéré que la SGDN tienne davantage compte de l'éventualité d'une défaillance des colis de transport dans ses stratégies relatives à la sûreté et dans sa planification financière à long terme.**

Les travaux que continue de mener la SGDN en rapport avec la conception d'un conteneur de transport incluent la considération de scénarios « et si » ou de scénarios de perturbation. Des améliorations au texte de cette page ont été apportées pour mieux expliquer les travaux en cours dans ce domaine.

Page 24

**On a suggéré que la SGDN explique de façon plus claire comment le savoir traditionnel autochtone est intégré aux activités de l'organisation.**

La SGDN continue d'apprendre à intégrer le savoir traditionnel autochtone à ses activités et continue de remanier son plan de travail pour tenir compte de ses apprentissages. Le texte sur cette page a été légèrement remanié pour mieux décrire l'évolution de la compréhension et de l'application de cette question aux travaux de la SGDN.

**Pages 25 et 30**

**On a suggéré à la SGDN d'expliquer plus en détail l'application des meilleures pratiques et de l'expérience internationales.**

La SGDN participe et contribue activement aux activités de collaboration internationale visant à relever et à explorer les meilleures pratiques et connaissances ainsi que les expériences les plus déterminantes dans le domaine et à démontrer les technologies considérées. Un nouveau passage a été ajouté à la page 25 pour faire référence à certains projets communs de recherche auxquels la SGDN participe avec ses partenaires internationaux, ainsi qu'aux projets internationaux dirigés par la Commission européenne et l'Agence pour l'énergie nucléaire.

Un passage a également été ajouté à la page 30 pour souligner la participation de la SGDN à diverses activités de l'Organisation de coopération et de développement économiques et à des projets internationaux de recherche.

**Page 26**

**On a suggéré que le texte sur l'activité se rapportant à la mise à niveau du certificat d'homologation de la Commission canadienne de sûreté nucléaire du conteneur de transport pour combustible irradié envisagé par la SGDN soit clarifié.**

La sixième puce faisant référence à cette question sur cette page a été clarifiée.

**Page 27**

**On a suggéré à la SGDN de mieux expliquer les travaux liés au colis de transport du combustible irradié et au conteneur de dépôt pour combustible irradié.**

Des remaniements ont été apportés au texte de la sixième puce, des informations supplémentaires ont été fournies dans une nouvelle boîte de texte intitulée « Conteneur de dépôt pour combustible irradié » et des remaniements ont été apportés au texte de la boîte existante (Colis de transport du combustible irradié).

**Page 28**

**On a suggéré que l'utilisation prudente des ressources soit considérée comme un facteur important et que cela soit mentionné dans le texte.**

Comme le soulignent la mission et les objectifs stratégiques décrits dans ce plan, la SGDN s'engage à mettre en oeuvre en collaboration le plan du Canada pour la gestion à long terme sûre et sécuritaire du combustible nucléaire irradié d'une façon qui soit socialement acceptable, techniquement sûre, écologiquement responsable et économiquement viable. À ce titre, le texte sur cette page a été remanié pour affirmer l'engagement pris par la SGDN envers une utilisation prudente des ressources dans le cadre de ses responsabilités liées à la mise en oeuvre du plan du Canada.

**Numéro de la page**  
(Version révisée du Plan de  
mise en oeuvre)

**Commentaires reçus et  
remaniements apportés**

**Pages 31 et 32**

**On a suggéré que la référence sur la page 31 aux réacteurs de Génération III soit clarifiée.**

Le texte a été clarifié pour faire référence aux réacteurs de « type CANDU et autres ».

**On a suggéré à la SGDN d'assurer un suivi des activités de l'industrie nucléaire canadienne afin qu'elle puisse en tenir compte dans sa planification.**

La SGDN suit continuellement les plans des producteurs de déchets nucléaires afin de pouvoir prévoir le volume du combustible et les caractéristiques des déchets qu'il faudra ultimement gérer. Pour mieux faire état de cette activité, un élément a été ajouté à la page 32 à la liste concernant les travaux menés par la SGDN dans ce domaine : « Continuera à surveiller, évaluer et planifier les changements dans la poursuite des activités et des plans concernant la gestion des déchets au sein de l'industrie ».

**Page 39**

**On a relevé que le document faisait référence au concept d'entreposage à faible profondeur, mais qu'il n'en donnait pas de définition ou d'explication. Il a été suggéré d'ajouter une définition au glossaire.**

Une définition de « l'installation optionnelle d'entreposage souterrain à faible profondeur » a été ajoutée au glossaire.

# Commentaires se rapportant aux principaux défis

La SGDN a reçu des commentaires sur les principaux défis et questions qui se poseront à elle au cours des cinq prochaines années dans le cadre de la mise en oeuvre du plan canadien et qui devront être abordés dans sa planification future. Les commentaires sur ces défis sont brièvement décrits ci-dessous.

- » **Renforcer la confiance envers la sûreté du transport du combustible nucléaire irradié** : le transport demeure une préoccupation importante pour plusieurs et répondre à cette préoccupation constituera un défi majeur pour la SGDN. On a souligné que la SGDN devait évaluer de manière exhaustive les risques liés au transport — incluant le risque d'une défaillance du colis de transport — pour garantir la sécurité du public, la population vivant le long des itinéraires de transport et les travailleurs associés au transport et à la manutention du combustible irradié.
- » **Assurer une bonne compréhension du projet** : des commentaires soulignaient l'importance de bien faire comprendre la Gestion adaptative progressive et le processus de sélection d'un site. Un certain nombre de commentaires ont relevé le défi particulier que posait l'éducation du public et ont vivement conseillé à la SGDN d'agir de façon proactive dans ce domaine et de produire des documents d'éducation et de communication pour aider le public à comprendre les tenants et aboutissants de cette question.
- » **Renforcer la confiance du public envers la reddition de compte à laquelle s'astreint la SGDN** : le maintien d'une gouvernance responsable et la démonstration de l'utilisation prudente des ressources ont été jugés essentiels à l'établissement de la confiance du public canadien envers les activités de sélection d'un site et de mise en oeuvre de la SGDN.
- » **Obtenir l'acceptation sociale du projet** : quelques commentaires ont explicitement relevé que le maintien d'une acceptation sociale à long terme de la Gestion adaptative progressive constituerait un défi important pour la SGDN. Des répondants se sont dits préoccupés concernant la façon dont le consentement de la collectivité hôte serait ultimement mesuré et évalué et ont suggéré à la SGDN de considérer l'éventualité où aucune collectivité consentante ne serait trouvée. Les défis associés à l'acceptation sociale n'étaient pas perçus comme se limitant à trouver une collectivité hôte informée et consentante, mais incluaient également le fait de devoir répondre aux préoccupations de la population des collectivités environnantes et des collectivités situées le long des itinéraires de transport.
- » **Solliciter de manière appropriée et efficace la participation des peuples autochtones** : des commentaires reflétaient l'importance pour la SGDN de veiller à respecter les droits des peuples autochtones dans ses efforts visant à traiter avec eux dans le cadre de sa mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive. Sensibiliser les peuples autochtones et renforcer leur capacité à participer ont également été relevés comme défis devant être abordés. Collaborer de façon appropriée avec les peuples autochtones pour intégrer le savoir traditionnel autochtone est un autre défi qui a été relevé.
- » **Définir des plans et procédures de gestion des urgences** : des commentaires ont soulevé la nécessité de définir et d'évaluer les plans et procédures d'urgence se rapportant au transport des déchets nucléaires (c.-à-d., en cas improbable d'accident de la route) et au transfert du combustible nucléaire irradié au dépôt géologique en profondeur.

Autres questions ayant fait l'objet de commentaires :

- » **Autres approches de gestion** : la SGDN a reçu quelques commentaires suggérant que d'autres approches d'entreposage et de gestion des déchets nucléaires devraient être envisagées. Il existe un certain intérêt concernant la faisabilité de la réutilisation du combustible nucléaire irradié.

# Le dialogue se poursuit

La SGDN continuera d'accepter les commentaires et les suggestions sur ses programmes de travaux et ses plans, même après la fin de la période officielle de commentaire se rapportant au Plan 2013 à 2017. Tous les commentaires seront les bienvenus et la SGDN en tiendra compte dans l'élaboration et le remaniement de ses plans.

---

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

**Lisa Frizzell** Directrice des affaires générales  
Tél. 647.259.3012 Téléc. 647.259.3692  
Courriel [contactus@nwmo.ca](mailto:contactus@nwmo.ca)

**Société de gestion des déchets nucléaires**

22, avenue St. Clair Est, 6<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M4T 2S3 Canada  
Tél. 416.934.9814 Sans frais 1.866.249.6966  
[www.nwmo.ca](http://www.nwmo.ca)

